

Grain de sel

Sortants et nouveaux élus :
une équipe municipale en action

Un piano dans la pinède - Jazz festival



RENTRÉE 2014 : MISE EN PLACE
DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

SOMMAIRE



SUR NOTRE COMMUNE, PRES DE CHEZ VOUS,
 VENEZ DECOUVRIR LE VILLAGE VACANCES AZUREVA
 EN FAMILLE, ENTRE AMIS OU EN GROUPE.
 NOUS VOUS ACCUEILLERONS D'AVRIL A NOVEMBRE.

Le logement :

- 129 appartements
- 25 emplacements de camping.

La restauration :

- salle de restaurant climatisée
- salle d'animation climatisée (210 places)
- 1 piscine couverte et chauffée
- en journée : jeux aquatiques, excursions...
- en soirée : spectacles, soirée dansante, jeux...
- à proximité du village : sports nautiques, équitation...

AZUREVA Ile d'Oléron, c'est aussi :

- les repas en famille (mariages, anniversaires...),
- les séminaires, congrès, assemblées générales,
- les classes transplantées, les séjours groupes.



Si vous souhaitez organiser une manifestation :
 AZUREVA Ile d'Oléron, Route de la Giraudière
 17370 LE GRAND-VILLAGE-PLAGE
 Tél. 05 46 47 53 02 Fax 05 46 47 43 62
oleron@azureva-vacances.com - azureva-vacances.com

- Page 3 : Editorial
- Page 4 : Nouvelle municipalité
- Page 5 : Budget de la commune
- Page 6 : Travaux et embellissements
- Page 7 : Parking plage et stationnements
- Page 8 : Maison Paysanne – P.C.S
- Page 9 : Rentrée 2014 : rythmes scolaires
- Page 10 : Office de Tourisme
- Page 11 : Vie économique
- Page 12 : Repas des aînés - Commémorations
- Page 13 : Vie associative
- Page 14 : Un piano dans la pinède
- Page 15 : Animations estivales
- Page 16 : Informations pratiques

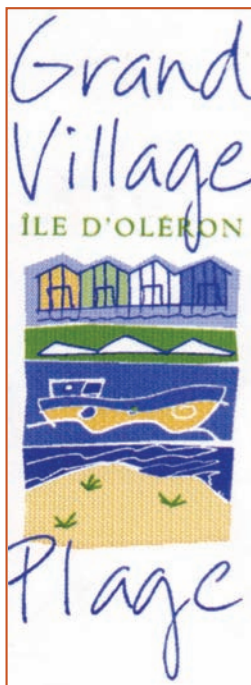


CHAMPAGNE
Alain BOUTILLAT

**VOUS PROPOSE SES CHAMPAGNES
 TOUT AU LONG DE L'ANNEE
 A GRAND-VILLAGE .**

**N'HESITEZ PAS A NOUS
 CONTACTER .**

9, rue de la Cense - 51530 MORANGIS
 Tél. : 03 26 59 73 81 - Fax : 03 26 52 97 88 - E-mail : champagne.boutillat@wanadoo.fr



L'éditorial du Maire



Madame, Monsieur,

Le 23 mars 2014, en votant majoritairement pour la liste Priorité Grand Village, vous m'avez accordé votre confiance. C'est un honneur et une grande fierté que d'avoir été élu sur des

critères qui font la noblesse de l'engagement politique : les valeurs de respect, de droiture et de transparence liées à un programme précis. Les engagements qui ont été pris seront tenus et les projets présentés réalisés. L'équipe municipale intègre trois élus de la liste adverse. Ce sont des élus de la commune; nous travaillerons avec eux en concertation et animés d'un esprit constructif, dans l'intérêt de Grand Village.

Préservation des équilibres financiers, amélioration de notre cadre de vie, développement touristique et solidarité entre les générations, tels sont les axes de l'action que nous allons mettre en œuvre progressivement. En effet, les charges nouvelles imposées par l'Etat, comme la réforme des rythmes scolaires, les réglementations toujours plus nombreuses et complexes associées à l'accumulation de normes qui accroissent les dépenses pour les collectivités, et ce dans un contexte budgétaire difficile avec des dotations de l'Etat en baisse, nous contraignent à une politique budgétaire exigeante et prudente. Ces trois premiers mois ont été consacrés à préparer la saison estivale et la rentrée scolaire avec l'organisation des activités périscolaires. Les employés du service technique accomplissent actuellement un gros travail pour la propreté et l'embellissement de l'espace public. Des plantations ont été faites, notamment au Port des Salines. C'était indispensable. L'effort sera poursuivi chaque année.

Le stationnement estival a été repensé. La zone bleue est maintenue en centre-bourg avec des emplacements plus larges, le parking de l'Épinette, gratuit, sera accessible par l'allée de l'Épinette et celle des Pins. Enfin, le parking de la Giraudière, qui ne peut plus accueillir de véhicules, a été entièrement réaménagé. La gratuité a été rétablie, malgré les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Marennes Oléron qui préconisent que « sur les zones littorales soumises à l'érosion, les stationnements devront être préférentiellement gérés en espaces de stationnements payants ».

Le coût élevé de ces aménagements constants à la charge des administrés de la commune nous conduira certainement à réfléchir à une future mutualisation de ces dépenses.

Les animations se poursuivent au même rythme et avec les mêmes exigences de qualité que les années précédentes. Le festival « Un piano dans la pinède » connaîtra sa seconde édition avec des artistes de renommée internationale. Vous pourrez en découvrir le programme dans la très élégante brochure conçue par l'atelier «Le cinq», qui vient de s'installer dans notre commune. Toute l'équipe, motivée, travaille déjà sur les futurs dossiers parmi lesquels la mutuelle groupée, la construction des logements locatifs et, bien sûr, l'amélioration du réseau pluvial ainsi que la suppression des lagunages de la station d'épuration.

N'oubliez pas que chaque élu est disponible pour vous informer et vous expliquer notre action. A toutes et à tous, bonnes vacances... et bonne rentrée.

Patrice ROBILLARD

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Vice-président Communauté de Communes
Commission Enfance Jeunesse



Patrice ROBILLARD

1^{er} adjoint

Urbanisme
chargé du plan de sauvegarde de la commune et sécurité



Luc DAUGUET

2^{ème} adjoint

Tourisme- vie culturelle, vie associative, communication et relations extérieures, conseiller communautaire



Catherine BAZIN

3^{ème} adjoint

Voirie, espaces verts, infrastructures communales, marché, vie scolaire



Jacky BARCAT

4^{ème} adjoint

Affaires sociales



Bénédicte PARAIRE

Les conseillers municipaux :

Mme Martine BELLOTTI-LEMONNIER
Mme Emilie AUSSANT
M. Jean-Paul MORLON
Mme Mathilde CORNU
M. Jeff PAYRAUD
Mme Marie-Claude RAGUSA
M. Jean-Yves ROUX
M. Jean-Claude BLEMON
Mme Ginette GODILLOT
M. Patrice BRIDIER

Les commissions municipales :

• Affaires sociales

Vice-présidente : Bénédicte PARAIRE
Membres : Emilie AUSSANT- Ginette GODILLOT

• Développement économique, tourisme et associations

Vice-présidente : Catherine BAZIN
Membres : Mathilde CORNU - Martine BELLOTTI - Jean Paul MORLON - Jean Yves ROUX - Jeff PAYRAUD

• Urbanisme et voirie

Vice-président : Luc DAUGUET
Membres : Jacky BARCAT - Patrice BRIDIER - Jean-Paul MORLON - Martine BELLOTTI

• École

Vice-président : Jacky BARCAT
Membres : Marie-Claude RAGUSA - Ginette GODILLOT

• Finances

Tous les membres du conseil municipal font partie de cette commission

Budget de la commune

Lors du vote du budget le 20 mars 2014 en conseil municipal, il a été décidé à l'unanimité que la part communale des impôts locaux ne serait pas augmentée. Il en est de même pour la part communale de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâti et de la taxe foncière non bâti. Depuis 2012, les taux d'imposition sont les suivants :

Taxe habitation 7,75

Taxe foncière bâti 26,29

Taxe foncière non bâti 56,27

Les investissements prévus en 2014 :

- Matériel ateliers communaux : en cours
- Révision allégée n°1 PLU : réalisé
- Modification n°3 PLU : en cours
- Travaux de voirie secteur Trillou : réalisé
- Réfection toiture école : réalisation été 2014
- 2 groupes électrogènes : achetés
- Déplacement coffret EDF Plage : réalisé

Dépenses de fonctionnement	
Désignation	Budget
Charges à caractère général	528 225,00
Charges de personnel et frais assimilés	584 450,00
Atténuations de produits	95 000,00
Autres charges de gestion courante	135 159,00
Charges financières	27 345,83
Charges exceptionnelles	102 487,590
Dotations provisions semi-budgétaires	7 000,00
Virement à la section d'investissement	50 767,13
Opérations de transfert entre sections	27 893,41
TOTAL DEPENSES	1 558 327,96

Recettes de fonctionnement	
Désignation	Budget
Atténuations de charges	4 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	146 825,00
Impôts et taxes	783 570,00
Dotations, subventions et participations	301 932,00
Autres produits de gestion courante	94 800,00
Excédent de fonctionnement reporté	227 200,96
TOTAL RECETTES	1 558 327,96

Dépenses d'investissement	
Désignation	Budget
Emprunts et dettes assimilés	150 717,92
Immobilisations incorporelles	28 600,61
Subventions d'équipement versées	5 403,77
Immobilisations corporelles	22 269,33
Immobilisations en cours	84 500,00
Dépenses imprévues	3 734,11
TOTAL DEPENSES	295 225,74

Recettes d'investissement	
Désignation	Budget
Dotations, fonds divers et réserves	68 169,60
Subventions d'investissement reçues	42 455,67
Emprunts et dettes assimilés	6 855,66
Excédent d'investissement reporté	99 084,27
Virement section de fonctionnement	50 767,13
Opérations de transfert entre sections	27 893,41
TOTAL RECETTES	295 225,74

Opérations d'équipement	
Désignation	Budget
Agencement, matériel ateliers communaux	3 000,00
Révision allégée n°1 PLU	3 101,87
Coffret EDF plage	4 000,00
Modification n°3 PLU	4 000,00
Travaux de voirie secteur Trillou	34 500,00
Poteau incendie Trillou	1 500,00
Réfection Toiture école	50 000,00
Groupe électrogène	858,00

Gestion du camping

Depuis le 1er avril 2014, la gestion du camping a été confiée, dans le cadre d'une procédure de délégation de service public, à un délégataire. A l'issue d'une procédure de mise en concurrence, c'est la SARL Copin qui a été retenue.

Une redevance annuelle sera reversée à la commune. Cette redevance est composée d'une part fixe de 150 000 € H.T (révisable en fonction de l'indice INSEE du coût de la construction) et d'une part variable représentant 3% du chiffre d'affaire H.T



Les Travaux sont terminés à Trillou

L'hiver clément a permis aux travaux de réfection de la rue de Trillou d'avancer à la vitesse prévue et le chantier s'est terminé mi mars. Coût 800 000€ dont 20% à la charge de la commune et le reste pris en charge par le Conseil Général de la Charente-Maritime.

Les larges trottoirs sont très confortables pour les piétons et les fauteuils roulants. Comme le stipule le code de la route rappelé par des panneaux récemment

ralentisseurs construits aux extrémités du village. Malheureusement la qualité de la route incite certains conducteurs à rouler beaucoup trop vite. Des contrôles sont régulièrement effectués par le garde-champêtre. Des compteurs de mesures de vitesse seront posés prochainement par la



installés, ces trottoirs ne sont pas des espaces de stationnement. Les voitures, par leur poids et leurs éventuelles fuites de fluide, risquent de les dégrader rapidement. Nous demandons à chacun de respecter cette interdiction de stationner sur les trottoirs, à laquelle nous serons vigilants.

La chaussée est aujourd'hui belle et très roulante. La vitesse a été limitée à 30km/h entre les deux

DID pour établir un juste diagnostic des vitesses de traversée et étudier avec la municipalité les mesures supplémentaires à mettre en place.

Début avril, la société Eurovia a goudronné les rues des Goélands, des Vieilles pierres, de la Bassée ainsi que le chemin des marais au grand bonheur des riverains. Enfin, un parking a été créé chemin des grandes vallées.

Aplani et gravillonné, il pérennise 8 places. Coût total du chantier pour la commune 34141€.

Depuis avril,



l'équipe technique communale s'applique à embellir les différents villages : tontes, tailles, élagage et quelques plantations. C'est le début d'un programme d'embellissement de notre commune destiné à lui rendre son aspect de station touristique accueillante. Le talus du port des salines a été entièrement regarni. Ces 70 plantes rustiques et peu gourmandes en eau ont été achetées à la Ferme de Magné (675€) ; nous espérons qu'elles pourront grandir sur place...

Merci aux habitants qui garnissent de petites fleurs ou de boutures les bacs publics proches de leurs domicile ou les banquettes devant leur clôture. Ils contribuent à l'embellissement de notre commune.

TRAVAUX

• Pré Landais

Pour répondre à la demande des riverains, la commune a fait livrer un camion de calcaire de comblement sur le chemin privé du Pré Landais. Ce calcaire est destiné à réparer les dégradations dues aux passages répétés pendant les travaux de Trillou.

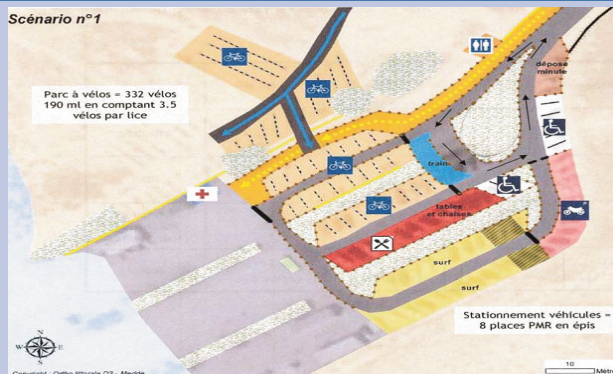
• Cimetière

Certaines parties du mur d'enceinte du cimetière sont tombées. Le temps a rongé les poteaux provoquant la chute de plusieurs plaques de béton. Les travaux de réparation seront effectués en juillet par l'entreprise Delaurent.

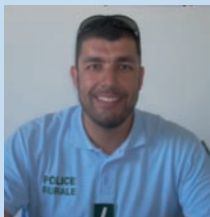
Parking de la Giraudière

Comme tout le monde a pu s'en apercevoir, notre plage a encore reculé sous les coups des tempêtes hivernales violentes et répétées. Dans l'urgence, nous avons déplacé les cabanes des professionnels des sports nautiques, les toilettes et les branchements E.R.D.F. Ceci nous a coûté 26 804,41€ (transfert de la cuve : 8 282,64€, transfert des toilettes : 4 881,88€, transfert des cabanes : 9 203,38€, transfert du coffret EDF : 3 985,49€, achat de câble électrique : 451,02€).

Afin d'assurer une saison estivale normale, nous avons été contraints de réaménager le site de la plage de la Giraudière. Pour ce faire, l'O.N.F qui est gestionnaire du terrain, a mis en place un nouvel aménagement (voir plan). Ce réaménagement nous a malheureusement fait perdre les 62 places de stationnement pour véhicules et a créé 322 places de vélos. Une aire de « dépose minute » permet aux automobilistes de débarquer famille et matériel avant de repartir se garer sur les parkings GRATUITS en amont. Les places pour personnes à mobilité réduite sont conservées ainsi que les emplacements pour les motos. Le coût de ce réaménagement est de



29 326,91€ financé à hauteur de 20% par la Communauté de Communes, soit 5 865,38€, et de 80%, soit 23 461,53€, par la commune. Le montant total des travaux engendrés par le recul du trait de côte et supportés par Le Grand Village Plage est donc de 50 265,94€. Comme les autres années, un petit train conduira les baigneurs vers la plage et nous espérons qu'une majorité de ceux-ci utiliseront la piste cyclable ou le cheminement piéton pour aller profiter du soleil et de l'océan. Enfin la création du parking vert de l'Épinette a heureusement anticipé une partie des difficultés de stationnement inévitables en bord de mer.



La lucarne du garde champêtre

Cette année des travaux et des modifications ont

lieu sur la commune en matière de stationnement. En voici les répercussions :

Rue du Trillou

Elle a été entièrement rénovée et dispose maintenant d'accotements réservés aux piétons ; l'arrêt et le stationnement sont interdits, comme sur les trottoirs, par l'article R 417-10 du code de la route. Des panneaux de rappel de cette législation ont été installés à chaque entrée de la rue du Trillou. L'amende pour cette infraction est de 35 €.

Marché couvert

Le stationnement devant le marché est maintenant autorisé de 15h00 à 6h00 tous les jours sous la condition de respecter les emplacements qui seront tracés et ne pas gêner le passage des piétons.

Parking de l'épinette

Le stationnement sur le parking est gratuit toute l'année ; il dispose de 190 places et sera accessible pour les

véhicules légers par « l'allée de l'épinette » et, nouveauté, par « l'allée des pins » à proximité du « camping les pins ». Le stationnement sera interdit aux véhicules de plus de 2 mètres de haut. L'aire camping-cars restera accessible par l'allée des pins ; elle est payante et limitée à 24h.

Zone bleue

Cette année, la zone bleue s'étendra sur la totalité du boulevard de la plage ainsi que sur parking de la salle polyvalente. Elle sera installée du 01/07 au 31/08. La durée de stationnement est fixée par arrêté municipal à 2 heures et il faudra disposer d'un disque bleu réglementaire que vous pouvez trouver dans les commerces. Les infractions seront verbalisées par une amende de 1ère classe de 17 €.

Parking de la plage

Cet hiver, la nature a repris ses droits et nous avons perdu une vingtaine de mètres de plage. Des travaux de réaménagement du site ont été faits avant la saison. Il n'y aura donc plus d'emplacements de stationnement pour les véhicules. Cette partie sera réservée aux

cycles, cyclo-moteurs, motos. Six

emplacements sont prévus pour les personnes handicapées, 2 pour les secours, un dépose minute ainsi qu'une zone d'arrêt du petit train. Je vous rappelle que le stationnement sur les places handicapées et (ou) devant les accès de secours sera réprimé par une amende de 4ème classe de 135 €. Pour finir, je vous informe que, cet été, des patrouilles de nuit seront mises en place comme l'année dernière pour assurer votre sécurité avec cette année des patrouilles à deux agents. M.PAYAN Sébastien a été recruté comme agent temporaire de police municipale pour venir m'aider dans mes missions. Le service sera donc assuré 7 jours sur 7.

Je vous souhaite de bonnes vacances et une très bonne saison estivale 2014.

Commerçants :

Le stationnement des voitures des commerçants et de leurs employés se fait sur l'ancien terrain de tennis situé derrière le magasin U express.



MAISON PAYSANNE

Le fond de scène du site de la Maison paysanne se pare d'un habit de verdure.

Au mois d'avril, vous avez peut-être remarqué une certaine animation autour de la scène située sur le terrain de la Maison paysanne.

Cet espace de verdure où se déroulent de nombreuses animations estivales méritait d'être mis en valeur.

Après réception des différentes fournitures, achetées par la municipalité, le groupe folklorique « les Déjhouqués » démarrait le chantier.

La vieille haie, sauvage et envahissante, est terrassée. Il fallait solidement contenir la différence de niveau de terrain.



Les maçons bénévoles se mirent ardemment à l'ouvrage : création d'une fondation, pose des rangs de parpaings creux, ferrailage, navette de brouettes de béton pour solidifier l'ensemble du mur.

Poteaux et panneaux grillagés soudés sont posés dans la foulée.

Pour transformer rapidement et sans entretien ce mur basique en un mur végétal artificiel au réalisme confondant, le choix s'est porté sur des panneaux de laurier rouge.

Dans un futur proche, le bas du mur sera enduit avant de recevoir à l'automne son habillage de pierres dans la pure tradition charentaise.

Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S)

Notre P.C.S. est opérationnel. Nous avons fait l'acquisition de deux groupes électrogènes qui nous permettront, en cas de problèmes majeurs (météo ou autres...), d'alimenter en électricité les locaux de la mairie, qui sont le centre du dispositif de décision, et la salle polyvalente, point de regroupement des personnes exposées aux risques.

De plus, nous mettons en place un dispositif d'alerte à la population par courriels, SMS, messages vocaux, panneau électronique concernant les alertes (tempête, inondation, feu de forêt etc...). Pour bénéficier de ce service GRATUIT, vous devez vous inscrire en remplissant le bulletin d'adhésion joint à ce journal et en le retournant en mairie. Bien entendu, cette démarche est entièrement basée sur le VOLONTARIAT et n'est ABSOLUMENT PAS OBLIGATOIRE. Cette liste fait l'objet d'une déclaration à la C.N.I.L. et vos coordonnées ne seront pas utilisées à des fins commerciales.

Nous vous rappelons que nous avons édité un petit fascicule appelé DICRIM 2013 contenant des informations importantes et des conseils à suivre en cas de catastrophe. Il est disponible en mairie. Nous vous invitons à le conserver précieusement. Nous avons suivi le vieux proverbe qui dit : « Il vaut mieux prévenir que guérir. » et nous espérons vivement ne jamais avoir à mettre en œuvre tous ces dispositifs.

Covoiturage IO : un nouveau service pour vos déplacements locaux

Tout habitant de l'île d'Oléron peut désormais participer au nouveau service de covoiturage proposé par la Communauté de communes. C'est gratuit, convivial et sécurisé !

Avec Covoiturage IO :

Trouvez un conducteur ou des passagers pour vos déplacements locaux,

Allégez le coût de vos déplacements,

Participez à la préservation de l'environnement.

Concrètement, comment ça marche ?

1. Je m'inscris gratuitement en contactant la conseillère mobilité au 07 81 14 34 06 ou par mail : pmobilit17@gmail.com

2. Je suis mis en relation par téléphone avec d'autres covoitureurs recherchant ou proposant le même trajet.

Covoiturage IO c'est un accompagnement personnalisé : une conseillère mobilité est à votre disposition pour trouver un conducteur ou des passagers pour vos déplacements locaux. C'est aussi un service sécurisé grâce à la Charte de bonne conduite. Inscription gratuite et ouverte à tous à partir de 16 ans.

Covoiturage IO fonctionne aussi sans mise en relation par téléphone, grâce aux points d'arrêt répartis sur l'ensemble de l'île d'Oléron.

Je suis passager :

- Je me rends à un point d'arrêt Covoiturage IO.
- Je mets mon brassard pour être identifié par les conducteurs.

Je suis conducteur :

- Mon macaron est collé sur mon véhicule.
- Si je le souhaite, je m'arrête pour prendre un passager attendant à un point d'arrêt.

Un service de la Communauté de communes de l'île d'Oléron en partenariat avec l'association Roule ma frite 17

Plus d'infos : 07 81 14 34

Rentrée scolaire 2014 : Où en sommes-nous ?

Après un conseil d'école exceptionnel en janvier dernier et de nombreuses réunions, nous pouvons enfin vous informer des futurs horaires et emplois du temps des écoles de Saint-Trojan Les Bains et Grand-Village Plage pour la rentrée de septembre 2014.

Quels seront les horaires d'école

- Pour l'école de Grand-Village Plage qui accueille les petite, moyenne et grande sections de maternelle et le CP, les horaires seront les suivants :
 - lundi, mardi, jeudi: enseignement de 8h45 à 11h45, pause méridienne, enseignement de 13h10 à 15h30, activité périscolaire de 15h30 à 16h15
 - vendredi : même chose, sauf reprise de l'après-midi à 13h15
 - mercredi matin : enseignement de 8h45 à 11h30.
- Pour l'école de Saint-Trojan Les Bains qui accueille les CE1, CE2, CM1 et CM2, les horaires seront les suivants :
 - lundi, vendredi : enseignement de 9h à 12h, pause méridienne de 12h à 13h30, enseignement de 13h30 à 15h10, activité périscolaire de 15h10 à 16h30
 - mardi, jeudi : enseignement de 9h à 12h, pause méridienne de 12h à 13h30, enseignement de 13h30 à 16h30
 - mercredi : enseignement de 9h à 11h40.

Quelles activités périscolaires seront proposées ?

- A Grand-Village Plage :
 - l'univers du conte : avec Méлина à la bibliothèque
 - environnement : création d'un potager à l'école, écologie ...
 - détente : avec une ATSEM
 - expression vocale et corporelle : travail de la voix, fabrication d'instruments de musique simples, ...
 - jeux sportifs , jeux de balles football
 - éveil des sens : cuisine avec Olivier et Sylvie
- A Saint-Trojan Les Bains :
 - projet journal : création sur toute l'année
 - cap sur le monde : activités anglais, français, à la bibliothèque
 - création et décor : activités de créations avec 2 associations à tour de rôle
 - saveurs du jardin : activités sur le sel, sur le jardin respectueux, la nature, les éoliennes, les chants d'oiseaux, l'astronomie, ateliers cuisine, par périodes de 2 mois avec différents intervenants
 - jeux de balles : divers jeux d'extérieur au tennis club
 - détente : chant, travail de la voix, « foyer » libreToutes ces activités fonctionneront en même temps et accueilleront des petits groupes d'une dizaine d'enfants, à tour de rôle. Elles seront gratuites. Nous ferons intervenir des associations locales ou du personnel



communal. L'organisation, la gestion des intervenants et la gestion des participants est confiée à l'association Atalante.

Le financement sera communal, avec une petite aide de l'état et une participation de la CAF. Le coût global de cette opération a été évalué à environ 26 000 € pour nos deux communes.

Et le transport scolaire ?

Il sera maintenu aux mêmes horaires qu'actuellement dans les deux écoles. Il y aura un circuit en plus le mercredi pour amener les enfants à l'école le matin et les reprendre après la classe. Il n'y aura pas de service de cantine ce jour-là, mais le bus pourra déposer les enfants au centre de loisirs ATALANTE, pour ceux qui voudront prendre leur repas là-bas et y passer quelques heures l'après-midi.

Tout cela sera précisé et détaillé dans un document de présentation avant la fin de l'année scolaire.



77 rue du Port
La Cotinière
17310 Saint Pierre d'Oléron
tél : 09.81.37.88.55
ileauximages@live.fr



A quoi sert notre office de tourisme ?

L'office de tourisme est le metteur en scène du territoire :

- Acteur et vitrine incontournables du territoire, l'office de tourisme met en place la stratégie de développement touristique de la commune, accompagne les élus et les prestataires, conseille et informe les touristes.
- Acteur du numérique, il est présent sur les réseaux sociaux, surveille la e.réputation de son territoire.
- Acteur du tourisme, il travaille avec la Maison du tourisme, Charente Maritime Tourisme
- Acteur de l'accompagnement, il aide les porteurs de projet, connaît sa clientèle, informe les prestataires.
- Acteur de la communication, il va à la rencontre des prestataires et élus et les tient informés des nouvelles réglementations

- Acteur de la promotion, il édite les documents nécessaires à la mise en valeur de son territoire, promeut sa commune sur internet
- Acteur de l'accueil, il informe et conseille les touristes

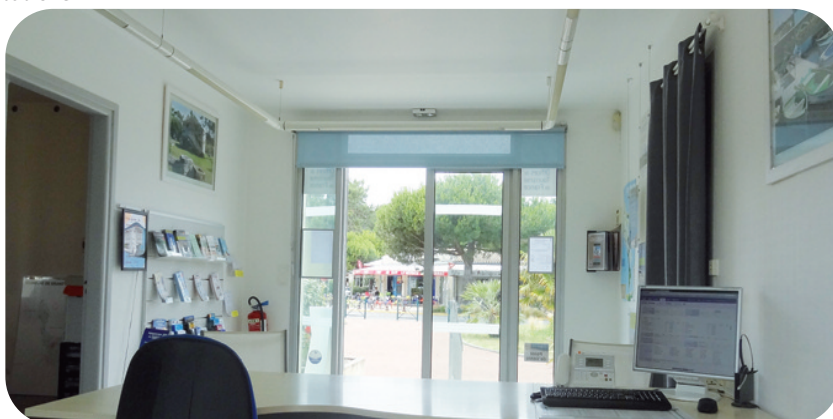
Votre office de tourisme est ouvert toute l'année - En saison, tous les jours de 9h à 19h en semaine et de 9h à 12h30 et de 14h à 19h le week-end. Hors saison du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h le samedi de 14h à 17h.

Espace boutique - réservations - billetterie :

- Billetterie croisières vers l'île d'Aix, le Fort Boyard et liaison La Rochelle

- Cartes de bus Keolys hebdomadaires et 10 passages
- Billetterie des visites guidées de la Maison du Tourisme, des visites et ateliers de l'association La Renarde et de La maison de la Nature

- Billetterie de l'Aquarium de La Rochelle
 - Le Pass Rochelais
- Nous proposons également à la vente les cartes de pistes cyclables, les sentiers pédestres et gérons les réservations des courts de tennis.



Transfert de la compétence tourisme à la Communauté de communes

Lors du conseil communautaire du 13 novembre 2013 les élus ont approuvé le transfert de la compétence tourisme à la Communauté de communes. Cette évolution permettra de mutualiser des ressources humaines, financières et matérielles, pour une meilleure efficacité

Faites comme Bilout : devenez Ambassadeur de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes !

Vous habitez l'île d'Oléron ou le bassin de Marennes ? Vous êtes un amoureux de votre territoire et vous souhaitez partager cette passion avec votre entourage ? Rejoignez donc le Club des Ambassadeurs !

Le principe

Le Club des Ambassadeurs a pour objectif prioritaire de rassembler toutes les personnes de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes, passionnées et connaissant bien le territoire. Les Ambassadeurs du Pays Marennes-Oléron ont pour mission de transmettre leur passion, de valoriser l'île d'Oléron et le bassin de Marennes, de faire visiter le territoire à leurs amis et

à leur famille quand ils les reçoivent. L'Ambassadeur bénéficie de la gratuité sur différents sites lorsqu'il se présente avec 2 adultes payants. En plus, il reçoit régulièrement des infos et des « bons plans ».

Comment devenir ambassadeur

Si l'expérience vous tente, rien de plus simple pour devenir ambassadeur. Il suffit d'envoyer un email à la Maison du Tourisme à cette adresse : accueil@marennes-oleron.com ou de passer directement dans votre office de tourisme avec un justificatif de domicile et une photo d'identité. Un passeport « privilège » vous sera

alors remis afin de bénéficier de la gratuité sur de nombreux sites à partir du moment où vous serez accompagnés de 2 adultes payants (amis, famille,...).



Chapelle Saint Joseph

Près de 70 jeunes de la paroisse de ROUILLAC ont débuté la fête de l'Ascension par la visite de la Chapelle Saint Joseph. Son des cloches, animation de chants, découverte des fresques ont enchanté l'ensemble du groupe.

CHAPELLE SAINT JOSEPH JOURNÉE PORTES OUVERTES DU 15 AOÛT

Après les succès des années passées, l'opération « portes ouvertes » de la Chapelle Saint Joseph sera reconduite le 15 août de 9h00 à 18h00. Chacun pourra y découvrir les fresques contemporaines de M. MURAT.

[Concernant l'extérieur de la Chapelle, quelques travaux de rénovation sont en cours. Les bénévoles peuvent se faire connaître auprès de Jean-Paul QUINTON au 06.82.77.20.28., 9 bis boulevard de la Plage à Grand Village).

EQUIPE DE PROXIMITE

Comme dans toutes les églises de



l'île, une équipe de proximité regroupant St Trojan et Grand Village a été mise en place en début d'année. Elle est composée de :

Antoinette BARREAU de St Trojan
Véronique BENOIST de St Trojan
Hervé et Christine BOHEC de St Trojan

Jean-Marie et Christine CHAVELET de Grand Village

Jean-Paul et Marguerite-Marie QUINTON de Grand Village

La mission de cette équipe est de faire le lien entre les paroissiens et l'équipe pastorale de l'île.

Suggestions et idées sont les bienvenues.

Arrivées professionnelles

De nouveaux professionnels de la santé se sont installés à Grand Village : Maxime Merrien, podologue, Aurélie Héraud, sage-femme, M.Josifoff, naturopathe, Laurent Preault, ostéopathe. Trois nouvelles activités : « Eden » et ses bijoux en argent, paniers et sacs, la société « Le Cinq », graphiste créatrice de logos et publicité, « la Langrotte » au Port des salines. Nous leur souhaitons la bienvenue



le 5
Christine Marchand
Graphiste
La Giraudière
13 impasse des Pigeons
F-17370 Grand Village
Tél. +33 (0)6 08 45 51 39
lecinq.cm@orange.fr

Les animations

REPAS DES AÎNÉS

Comme le veut la tradition, les élus ont accueilli les aînés pour un repas - après midi dansant, le 18 janvier 2014 dans la salle polyvalente de la commune. Les 120 personnes présentes cette année, avec



un taux d'absents extrêmement faible, ont pu apprécier une fois encore la belle prestation de l'orchestre Jacky Louis, mais aussi le repas préparé et réalisé par Olivier Poitou assisté de Stéphane Gaudron. Les menus changent mais l'excellence est toujours au rendez-vous. Une belle et heureuse journée pour les aînés.

Commémorations



30 Avril 2014 - La commémoration de la libération de l'île d'Oléron est toujours une cérémonie extrêmement bien orchestrée et émouvante. Toutes les personnalités communales et régionales étaient présentes. M. Didier Quentin, député-Maire de Royan, M. Michel Parent, Conseiller Général et maire du Château, M. Pascal Massicot président de la communauté de communes d'Oléron et maire de Saint Trojan, M. Patrice Robillard, maire de Grand Village, ainsi que de très nombreux élus et citoyens.

8 juin 2014 - Cérémonie, en plus petit comité, organisée sur la place de la mairie devant le monument aux morts, en souvenir des combattants morts lors du conflit indochinois. Les anciens combattants, les maires du canton sud, les pompiers et quelques concitoyens étaient présents pour ce moment de recueillement.

Salon des chefs

Le salon des chefs confirme son rang de rendez-vous incontournable pour les professionnels des métiers de bouche et de l'hôtellerie. Olivier Poitou est l'heureux initiateur de ce salon qui regroupait une trentaine d'exposants dans la salle polyvalente de Grand Village sur deux

jours courant mai. Le salon des chefs propose un large éventail de produits, matériels, équipements, représentés aussi bien par les géants du secteur que par des artisans. Une satisfaction pour l'organisateur qui possède les bons ingrédients pour parvenir à la réussite de cet évènement.

Défilé de l'école

Les photos parlent d'elles-mêmes. Une belle réussite, en avril, pour le carnaval de l'école, gai et coloré et particulièrement aidé par un temps exceptionnel.



Nouveaux arrivants

Vendredi 31 janvier 2014, un pot d'accueil a été organisé dans la salle du conseil pour accueillir les nouveaux arrivants avec la participation des associations majeures de la commune. Une dizaine de personnes était présente à cette réunion qui a été un très agréable et chaleureux moment.

Big board party les 14 et 15 juin 2014 cinquième édition



Toujours un beau rassemblement pour cette cinquième édition de la Big board party organisée par la Muse dune en partenariat avec la commune et de nombreux sponsors.

Les amateurs de sports de glisse étaient présents et l'ambiance était comme le temps au beau fixe.

Longue vie à la Bigboard...

Les Déjhouqués quittent le costume folklorique

Dans la pure tradition, Les Déjhouqués qui ont bâti la maison paysanne, reproduction fidèle de ce que l'on pouvait voir dans nos villages aux siècles derniers, sont redevenus tour à tour terrassiers, maçons, charpentiers pour la rénovation du ballet et la création du mur végétal derrière la scène. La municipalité de Grand Village manifeste son aide et son soutien par la fourniture de l'ensemble des matériaux.

Tout commence par une belle matinée de l'automne 2013. Les terrassiers entrent alors en action et les premières tranchées font leur apparition afin de créer les réseaux d'électricité, d'eau et d'assainissement. Les premières gaines de protection sont déroulées puis viennent les tuyaux de tout à l'égout et leurs regards de visites... Puis vient le

temps de réaliser les premières fondations qui serviront de support à la nouvelle dalle de sol et aux futurs murs qui viendront renforcer la structure actuelle du ballet qui subit inexorablement l'attaque des ans.

Après cet important travail de terrassement et de nivellement, un ballet ininterrompu de brouettes se met en place afin d'apporter le béton réalisé sur place de main de maître par une équipe de pelleteurs/doseurs. La dalle est coulée... et les travaux se poursuivent. Les Déjhouqués n'en ont pas oublié pour autant les danses. D'ailleurs, ils attendent que de nouveaux amateurs de musiques et danses oléronaises, même néophytes, rejoignent le groupe. Vous désirez devenir un Déjhouqué ? Rien de plus simple : il suffit de nous rejoindre un vendredi soir dès 20h30 à la salle des fêtes de Grand Village . Que vous soyez danseur, musicien amateur



ou plein de bonne volonté, vous serez accueillis dans une ambiance conviviale. Même débutant, vous parviendrez à évoluer sur les danses les plus simples au bout de quelques semaines. Pour tout renseignement, contactez Maryline Chauvin , Présidente du groupe au : 05 46 47 42 89. N'oubliez pas nos kermesses folkloriques des 19 juillet, 9 et 23 août à la Maison paysanne.

CLUB DE L'AMITIÉ



Après avoir fêté la nouvelle année, comme de coutume, avec couronnes et Vouvray, le Club de l'Amitié avait organisé une sortie au Cabaret Le Strass à La Rochelle le 11 mars 2014. (13 personnes présentes).

Le 9 avril, repas de printemps, à l'Île d'O à St Trojan ; il s'est terminé par des jeux à la grande joie de nos adhérents.

Le Club est ouvert tous les jeudis, de 14 à 18 heures; venez nous retrouver. Un goûter est servi vers 16h30, dans la bonne humeur. En prévision, le 10 juin, repas/jeux à Azuréva et le 5 septembre 2014, sortie au marais poitevin à Coulon pour la journée : des places sont encore disponibles. Le Club est fermé à partir de mi-juillet et reprend ses activités le 4 septembre.

FOYER RURAL

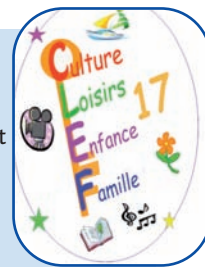
L'arrivée de la saison estivale amène la mise en sommeil des activités de l'association. Toutes les activités se sont bien déroulées pour la satisfaction de tous, entraînant ainsi un grand dynamisme dans le club. La danse de couple animée par deux jeunes professeurs a donné une nouvelle impulsion à cette activité. L'informatique pour personnes débutantes et confirmées va être renouvelée et le théâtre nous a enfin présenté sa comédie, qui a bien plu. Les stages de Qi Gong et Tai Chi ainsi que la country ont obtenu du succès et donné beaucoup de plaisir. Les concours de belote et de tarot ont complété une bonne année associative. Il nous faut maintenant préparer nos manifestations estivales. Nous aurons les éclades au Port des Salines dans les soirées du 13 juillet et du 12 août. Ces soirées sont très importantes pour la bonne marche de l'association. Les membres qui seraient disponibles sont priés de se faire connaître.



Culture Loisirs Enfance Famille 17

Cette toute jeune association, menée par une équipe de bénévoles très impliqués, a réussi les missions qu'elle s'était fixées pour 2013 - 2014. La première était d'épauler la nouvelle APE du RPI « Les Ecoliers du Bout de l'Île » en leur offrant un stand sur chacune de nos manifestations et en leur donnant 3000 euros pour démarrer leur activité. La deuxième était d'animer la commune grâce à la Bourse aux Jouets de novembre, rendez-vous très attendu par les familles, et l'incontournable et réputée Brocante d'avril. Cette dernière s'est d'ailleurs déroulée dans une ambiance festive. Les exposants

ont apprécié la nouvelle organisation. Nous espérons que les 120 exposants et 2500 visiteurs ont fait de bonnes affaires. Notre troisième mission, qui dépend directement des bénéfices obtenus par les manifestations, est actuellement en projet, à savoir proposer un voyage culturel à des prix attractifs afin de permettre aux enfants de tout âge et à leurs parents de découvrir autrement leur environnement, ce qui est notre principal objectif. Rendez-vous en automne pour la suite de ce projet.



Jazz festival « Un piano dans la pinède »

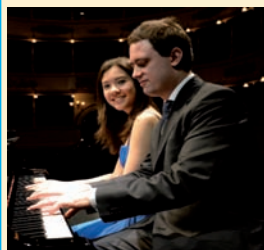
2^{ème} édition - 18, 19, 20 août 2014

Le succès rencontré lors de la première édition a décidé les élus à poursuivre l'aventure ; ils sont accompagnés pour la réalisation et la réussite du festival par de nombreux partenaires : AZUREVA, Camping Club les pins, Crédit Mutuel (agences de St Pierre, du Château d'Oléron), le producteur viticole Tardet-Pradère et également le garage Volkswagen de Marennes, la Manade aux oliviers, Marc Louvel, sculpteur au Château d'Oléron, le Hot club Marennes Oléron, sans oublier l'étroite collaboration des deux associations « phares » de la commune : le Foyer Rural et les Déjhouqués.

Cette seconde édition, toujours consacrée au piano stride, accueillera :

- le 18 août, le Trio Swing Ondulé .

- le 19 août, le pianiste Ludovic de PREISSAC accompagné de Stéphane SEVA au Washboard.



Un atelier washboard sera proposé aux enfants de 8 à 12 ans à 14h30 dans l'enceinte de la Maison paysanne.

- le 20 août, Stéphanie TRICK et Paolo ALDERIGHI offriront un récital à 4 mains sur un seul piano.

Pour davantage d'informations, des programmes sont à disposition à l'office du tourisme, plaquette composée par l'atelier « Le cinq », établi à Grand Village.

Renseignements au 05 46 47 58 00

Stéphanie Trick et Paolo Alderighi



Ludovic de Preissac

Les lundis de la Maison Paysanne

Tous les rythmes, toutes les couleurs musicales seront présents sur le site de la Maison Paysanne durant l'été.

Les concerts gratuits organisés par la commune débiteront le **21 juillet** avec le groupe BATIDA. Samba, bossa nova et autres rythmes brésiliens pour ce groupe de cinq musiciens, qui reprend pour l'essentiel des auteurs tels que Joao Gilberto, Baden Powell, Gilberto Gil, Jorge Ben...

Une musique tellement entraînante qu'il devient vite impossible de

rester assis.... Une belle soirée rythmée en perspective !

28 juillet, « Gueules de Nuit » (concert subventionné par le Conseil général)

Dans un décor rouge et noir , les « gueules de Nuit », trois musiciens et une chanteuse, font revivre l'univers de la chanteuse Barbara. Quatre artistes qui prennent le public par la main et par le cœur pour porter la poésie lyrique et la beauté mélodique des compositions de la longue Dame Brune. Ce spectacle promet des moments intenses en

émotion où se mêlent force et fragilité, douceur et légèreté.

04 août : le groupe Coco Bay est de retour.

Au rythme des ukulélés et de la contrebasse, en passant par le washboard de Cajoune, chanteurs et musiciens du groupe Coco Bay font souffler un vent des îles lointaines et proposent un vrai melting pot de calypsos, ballades et biguines arrangées dans le pur esprit « hawaïen swing »
Un délice de charme.

11 août : Opa Tsupa

Opa Tsupa enchaîne avec humour et poésie des chansons où swing, gags décalés et pièces instrumentales se succèdent. Si la musique de Django Reinhardt reste la principale référence du groupe, le quintette a su s'ouvrir à d'autres styles et d'autres sonorités pour enrichir son répertoire essentiellement basé sur des compositions originales.

Une prestation musicale à découvrir impérativement.



Coco Bay

Programme des animations

JUILLET

Marché nocturne tous les mardis soirs

Tous les mercredis 10h-18h marché fermier au Port des Salines

Tous les jours marché sous la halle

8 : 14h30 Peignez vos vacances sur un tee shirt à la Maison Paysanne

13 : Eglades et feu d'artifice animé par l'orchestre Jacky Louis

15 : 14h30 Atelier Bijoux en boutons à la Maison Paysanne

17 : 10h-18h Animation jeux en bois devant la mairie

19 : 17h Kermesse folklorique Les Déjhouqués à la Maison Paysanne

21 : 21h Les lundis de la Maison Paysanne Concert Batida



22 : 14h30 Chasse au trésor au départ de la chapelle

23 : 19h Soirée églades au Port des Salines organisée par l'amicale des chasseurs

28 : 21h Les lundis de la Maison Paysanne Concert Gueules de nuit



29 : 14h30 Peignez vos vacances sur un tee shirt à la Maison Paysanne

31 : 10h-18h Animation jeux en bois devant la mairie

AOÛT

Marché nocturne tous les mardis soirs

Tous les mercredis 10h-18h marché fermier au Port des Salines

Tous les jours marché sous la halle

4 : 21h Les lundis de la Maison

Paysanne Concert Coco Bay



5 : 14h30 Chasse au trésor au départ de la chapelle

7 : 10h-18h Animation jeux en bois devant la mairie

9 : 17h Kermesse folklorique Les Déjhouqués à la Maison Paysanne suivi d'un son et lumières

11 : 21h Les lundis de la Maison Paysanne Concert Opa Tsupa



12 : 14h30 Peignez vos vacances sur un tee shirt à la Maison Paysanne

Fête du sel et feu d'artifice au Port des Salines

18 au 20 : 2ème édition du Festival de Jazz

« un piano dans la pinède » à la maison paysanne

18 : 21h15 la formation " Swing ondulé " avec Stéphane Séva (Washboard), Dan Levinson (clarinette), Ludovic de Preissac (piano)

19 : 14h atelier washboard pour les enfants de 8 à 12 ans . (chaque enfant devra arriver avec des dés à coudre à sa taille – nombre de places limité : inscription obligatoire à l'office)

21h 15 Ludovic de Preissac et Stephane Seva

20 : 21h 15 Paolo Alderighi et Stephanie Trick

20 : 19h Soirée églades au Port des Salines organisée par l'amicale des chasseurs

21 : 10h-18h Animation jeux en bois devant la mairie

23 : 17h Kermesse folklorique Les Déjhouqués à la Maison Paysanne

26 : 14h30 Atelier Bijoux en boutons à la Maison Paysanne

28 : 10h-18h Animation jeux en bois devant la mairie

SEPTEMBRE

Tous les mercredis 10h-18h marché fermier au Port des Salines

26 : 21h Concours de belote organisé par le foyer rural à la salle municipale

OCTOBRE

Tous les mercredis 10h-18h marché fermier au Port des Salines

NOVEMBRE

22 : 20h Soirée Country pour le Téléthon organisée par le foyer rural à la salle municipale

28 : 21h Concours de belote du Téléthon organisé par le foyer rural à la salle municipale

DECEMBRE

6-7 : 10h-18h Forum du Foyer rural à la salle municipale

Pavillon bleu

27^{ème} année de labellisation Pavillon Bleu pour Grand Village. Ce pavillon est le garant d'une bonne qualité environnementale et donne une image positive et dynamique de la commune. Il témoigne de la volonté des élus à promouvoir un développement touristique durable sur le territoire.



Informations pratiques

Office de tourisme

Tel 05 46 47 58 00

Hors saison : lundi au vendredi 9h-12h 14h-17h Samedi 14h-17h

Juillet/août : lundi au samedi 9h-19h Dimanche 9h-12h30 14h-19h



Agence Postale Communale

Tel 05 46 75 94 36

Hors saison : lundi 10h-12h mardi au vendredi 8h45-12h45 samedi 10h-12h

Juillet-août : Lundi au vendredi 8h45-12h45 samedi : 10h-12h

Bibliothèque



Tel 05 46 47 45 19

Hors saison : mercredi 14h-18h vendredi 14h-17h

Juillet/août : lundi 10h-12h vendredi 14h-18h

Oléron en bus

Du 05 juillet au 30 août, le réseau départemental de transport Les Mouettes améliore notablement la desserte de l'île d'Oléron.

-La ligne 8 Saintes-Marennes est prolongée jusqu'à Saint Pierre. En passant notamment par le centre aquatique Iléo à Dolus

-La ligne 23 la Rochelle- Saint Pierre est prolongée jusqu'à Saint-Denis via St Georges et La Brée.

-Les lignes 6 et 6 express desservent Rochefort et Surgères

Concrètement, les personnes souhaitant prendre le bus au départ de Grand Village pour se rendre à Surgères, Saintes ou la Rochelle

Mairie

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Tel: 05 46 47 50 18 Site: legrandvillageplage.fr

Permanence des élus :

M. le Maire Patrice ROBILLARD- Sur rendez vous le jeudi de 9h à 12h

1^{er} adjoint - M. Luc DAUGUET - Urbanisme - Sur rendez vous le mercredi de 14h30 à 17h

2^{ème} adjoint - Mme Catherine BAZIN - Tourisme- vie culturelle, vie associative, communication et relations extérieures - Sur rendez vous le lundi de 10h à 12h

3^{ème} adjoint - M. Jacky BARCAT - Voirie, espaces verts, infrastructures communales, marché, vie scolaire - Sur rendez vous le jeudi de 14h à 16h

4^{ème} adjoint - Mme Bénédicte PARAIRE - Affaires sociales - Sur rendez vous le mardi de 9h à 12h

devront prendre la navette estivale Grand-Village-Dolus/Iléo; il n'y a plus de navettes directes entre Le Grand Village et Le Château.

Au départ d'Iléo, vous retrouverez la ligne 23 pour La Rochelle, la ligne 8 pour Marennes/Saintes et la ligne 6 pour Rochefort. Attention, la ligne 6 express ne dessert pas Dolus/Iléo.

Pour tout renseignement, téléphonez au 0811361717 (prix d'un appel local) ou www.lesmouettes-transports.com
Rappelons que le département et Kéolis proposent des lignes estivales: Boyardville-La Cotinière et Saint-Trojan-Dolus/Iléo.

Par ailleurs, la Communauté de Communes met en place la navette des plages, gratuite du 07 juillet au 31 août. Cette année le Vélo Mouettes Oléron voit le jour avec deux circuits effectués par un véhicule adapté pour transporter les vélos, aux abords des pistes cyclables entre St Georges, La Brée et St Denis. Pour tout renseignement, tél : 05 46 76 02 96

Urbanisme

Interdiction des claustras et brise-vue, déclaration préalable pour les clôtures, abris de jardin, ouvertures, extensions : la réglementation change. N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie avant de réaliser vos projets.

Canicule

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie pour bénéficier d'une aide en cas de canicule.

Consignes :

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
- Je mange normalement (soupe, fruits, pain, légumes)
- Je bois environ 1,5 litre d'eau par jour
- je ne consomme pas d'alcool
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage



Nos amis les chiens

Un petit rappel de civisme pour les propriétaires de chiens. Il serait souhaitable pour la propreté du village, pour le bien-être de tous et comme l'exige la loi, de penser au ramassage des déjections de nos amis canins.



Directeur de la publication : Patrice Robillard - Comité de rédaction : Catherine Bazin - Martine Bellotti - Luc Dauguet - Jacky Barcat

COORDONNÉES DE LA MAIRIE : 3 Boulevard de la plage - 17370 Grand Village-Plage • Tel. : 05 46 47 50 18

• Fax : 05 46 47 42 17 • Courriel : legrandvillageplage@mairie17.com • Site : www.legrandvillageplage.fr

Création-réalisation : JF Foubert - Photos DR - Imprimeur : ICI 49303 Cholet -

Imprimé sur papier de la gamme environnementale labellisé PEFC - Nous remercions les annonceurs pour leur soutien.